



Note sur la mission d'assistance technique en République Démocratique de Sao Tome et Principe – Janvier 2020

Une mission sur le renforcement des dispositifs de cadrages budgétaires à moyen terme s'est déroulée en République démocratique de Sao Tome-et-Principe du 06 au 17 janvier 2020. La mission était conduite par M. Severin Yves Kamgna, Conseiller résident à AFRITAC Centre et Mme. Ana Teresa Holanda De Albuquerque, Experte en gestion des finances publiques du FMI. La mission a bénéficié des services d'une interprète (français/portugais), Madame Siomara Viegas Le Roux.

À son arrivée, la mission a été reçue par Mme Joana Damiana da Graça Varela, Directrice nationale de la planification et Coordinatrice de l'Unité Macro-Fiscale (UMF), avec qui elle a échangé sur les objectifs et l'organisation de la mission.

La mission a tenu des séances de travail avec les responsables et les cadres des entités suivantes, membres de l'UMF : la Direction Générale du budget, la Direction de l'élaboration du budget et des prévisions macroéconomiques, la Direction Générale du Trésor, l'Institut National de la Statistique, la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes, le Cabinet des Etudes et de la Politique Economique et la Banque Centrale de Sao Tome et Principe (BCSTP). Ces échanges ont permis (i) d'élaborer un programme pluriannuel d'activités pour l'UMF ; (ii) d'examiner les projections macroéconomiques élaborées par la BCSTP en utilisant le modèle macroéconomique développé par une précédente mission d'AFRITAC Centre ; (iii) de mettre à jour le cadre macrobudgétaire à moyen terme pour la période 2020-2022 ; et (iv) d'évaluer l'état l'avancement des travaux de renforcement de la Direction de la planification pour soutenir la préparation du CDMT.

La mission a eu une séance de travail avec M. Albert Losseau, responsable du programme de l'Union européenne, sur les synergies possibles pour la coordination des actions entre les partenaires techniques et financiers impliqués dans le domaine macrobudgétaire, et la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation PEFA de Décembre 2019.